

Conseil communal

1325 Vaulion

Rapport de la commission de gestion

COMPTES ET GESTION 2022 - PREAVIS N^o 2024/02

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de :

Madame Véronique Dupraz Rutz, Présidente

Monsieur Nicolas Bersier

Monsieur Adrien Magnenat

Monsieur Sacha Teutschmann

Madame Dominique Pythoud, excusée

Madame Solange Roch, absente

S'est réunie le mardi 07 mai 2024 en salle de Municipalité, pour étudier le préavis concernant les comptes et la gestion 2023. Elle a été reçue par la Municipalité représentée par Madame Caroline Paccaud, Monsieur le Syndic Claude Languetin, Messieurs Claude Goy, Monsieur Danilo Perotti, et Monsieur Bernard Martignier.

Monsieur Daniel Roch, boursier communal, était également présent.

La commission tient à remercier les membres de la municipalité, pour les informations obtenues concernant les différents comptes et dicastères ainsi que le boursier qui a pu nous apporter des précisions supplémentaires. Le préavis très détaillé nous a également permis d'obtenir des informations sur les points importants, ce qui évite un fastidieux épluchage des divers postes.

La commission ne peut que constater la bonne tenue des comptes qui se bouclent avec un bénéfice de CHF 17'385,71.

La commission relève que la municipalité a pu se décider de procéder à des amortissements extraordinaires de CHF 332'205.- ainsi qu'une mise en réserve de CHF 100'000.- en prévision des charges PECC (plan énergie et climat communal) à venir.

Ceci permet à notre commune d'abaisser la quotité de la dette brute à 157% à fin 2023, contre 192% à fin 2022, et nous éloigne du plafond d'endettement. Ce constat apporte un peu de sérénité au vu des quelques gros investissements à venir dans les prochaines années.

La trésorerie disponible au 31.12.2023, ce montant à CHF 1'187'797,89, nous permet également d'avoir de solides réserves en cas d'imprévus.

La commission relève que la Municipalité a très bien géré les comptes de la Commune dans un contexte actuellement peu évident, et a su faire le nécessaire pour pérenniser les finances communales dans une avenir proche.

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, la commission propose de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VAULION

- sur proposition de la Municipalité
- où le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'accepter le bénéfice de l'exercice 2023 de **CHF 17'385,71**
- D'accepter la gestion de l'exercice 2023
- De donner décharge à la commission de son mandat.

Vaulion, le 09 mai 2024



La Présidente

Véronique Dupraz Rutz



Le Rapporteur

Sacha Teutschmann